



COMMUNIQUE DE PRESSE

LETTRE OUVERTE AUX EMPLOYEURS DE LA FHP ET DU SYNERPA CONCERNANT L'AVENIR DE L'OPCA FORMAHP

Les négociations en cours sur le devenir de l'OPCA FORMAHP sont à ce jour dans une situation de blocage que vous n'ignorez peut être pas...

Les Organisations Syndicales représentatives dans la branche de l'hospitalisation privée commerciale tiennent à rappeler et à réaffirmer auprès de vous leur volonté de préserver l'identité de la branche professionnelle à travers l'OPCA de branche dans l'intérêt des salariés qu'elles représentent et dans le souci de répondre aux besoins des entreprises de ce secteur.

C'est pourquoi elles s'adressent à vous, comme elles l'ont fait dernièrement au travers d'un communiqué de presse qui vous a été adressé par le biais de vos délégués régionaux, pour vous alerter sur les incidences possibles d'un « non accord de branche » !

Leur volonté affichée d'un rapprochement avec l'OPCA-PL **ne relève pas d'une quelconque « fantaisie »** mais répond bien à une analyse objective qui les amène à ce choix.

Faute d'avoir pu ou voulu maintenir l'OPCA FORMAHP par une évolution de sa collecte (de votre seule responsabilité, mais il n'est peut être pas trop tard !...) pour atteindre le seuil requis des 100 millions d'euros pour obtenir le ré-agrément de FORMAHP, les Organisations Syndicales se retrouvent en opposition frontale avec vos représentants nationaux qui souhaitent rejoindre un OPCA inter professionnel (AGEFOS-PME).

Les convergences objectives, indépendamment des critères financiers, permettent de maintenir une « cohérence du champ professionnel et du projet de formation de la branche » dans l'OPCA-PL et sont de notre point de vue :

- 🚩 Une section santé existante au sein de l'OPCA-PL (qui n'existe pas au sein d'AGEFOS),
- 🚩 Le caractère réglementé de nos professions,
- 🚩 Les mêmes autorités de tutelles (périmètre des ARS),
- 🚩 Les mêmes obligations de formation au travers de la mise en place du DPC,
- 🚩 Une gestion des PME/TPE.

Les Organisations syndicales voyant une réelle « communauté d'actions » dans ces convergences vous interpellent donc directement sur les choix à opérer et se tiennent à votre disposition pour tout éclairage au regard des enjeux de la branche.

Le 26 mai 2011

Contacts :

🚩 C.F.D.T.	Sophie PERDRIAU	– 06 24 29 70 03
🚩 C.F.E.-C.G.C.	Félix AJENJO	– 06 31 46 47 89
🚩 F.O.	Marie-France PERROT-GUTHEY	– 06 81 66 06 25
🚩 C.G.T.	Joëlle LOUSSOUARN-PERON	– 06 80 99 47 44
🚩 C.F.T.C.	Denis LAVAT	– 06 62 51 96 39